



### *Soutien aux entreprises à la Ville de Dolbeau-Mistassini*

De nouveaux incitatifs pour maintenir et améliorer son positionnement

Dolbeau-Mistassini, le 12 juillet 2021 - **Dans l'objectif de demeurer compétitive** et pour **favoriser l'attractivité des entreprises sur son territoire**, la Ville de Dolbeau-Mistassini **bonifie ses programmes d'aide** aux entreprises. En complémentarité avec les aides existantes et grâce au projet de loi 67 du gouvernement du Québec conférant de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans le cadre de la relance post-pandémie, le programme accroit pour une période de trois ans **l'aide offerte sur différents volets**.

Ainsi, le Règlement numéro 1832-21 concernant l'adoption d'un programme de soutien aux entreprises sera adopté officiellement en séance publique ce soir et visera trois volets :

- **La bonification du fonds d'investissement de la Ville de Dolbeau-Mistassini de 100 000 \$ portant ainsi le total à 350 000 \$ pour l'année 2021.** Rappelons que le fonds d'investissement a été mis en place afin de fournir des outils financiers permettant l'accélération et la réalisation des projets d'entreprises sur le territoire. **Cet outil souple et distinctif permet aux entreprises admissibles d'obtenir une subvention de la Ville et un montant équivalent sous forme de prêt offrant des conditions de remboursement inégalées.**
- **Une plus grande accessibilité des entreprises aux crédits de taxes grâce à l'élargissement de l'admissibilité à de nouveaux secteurs d'activités** et de nouvelles zones géographiques.
- **Une diminution des frais associés aux raccordements des entreprises admissibles aux réseaux de services municipaux (eau, égout, pluvial).** Autrefois totalement à la charge des entreprises conformément à la loi, la Ville assumera désormais 100 % des coûts de main-d'œuvre liés aux travaux et 50 % des coûts liés à l'utilisation de sa machinerie jusqu'à un maximum de 12 500 \$ par raccordement.

**En augmentant le montant maximal d'aide permis par la loi à 500 000 \$ plutôt qu'à 250 000 \$**, la Ville a maintenant **plus de marges de manœuvre pour répondre aux besoins du milieu des affaires.** Mentionnons qu'aucune somme additionnelle n'est mise à la disposition des municipalités en vertu de ces nouveaux pouvoirs d'aide et que les investissements sont donc réalisés à même le budget de fonctionnement de la Ville.

Une vigie constante pour améliorer les programmes destinés aux entreprises

Rappelons qu'en plus du programme qui entre en vigueur aujourd'hui, le conseil municipal avait adopté, lors de la séance publique du 7 juin dernier, une bonification du programme de revitalisation des façades commerciales et industrielles. **Davantage d'entreprises seront désormais admissibles** grâce à une **modification de certains critères d'admissibilité** et **d'un élargissement des zones géographiques visées**. Ce programme fort populaire a constitué en 2020 une aide de près de 60 000 \$ pour les entreprises.

Les modalités des différents programmes peuvent être obtenues sous l'onglet *Affaires – Programmes d'aide aux entreprises* du site Web de la Ville de Dolbeau-Mistassini.

Citation :

*« La Ville de Dolbeau-Mistassini sait saisir les opportunités qui se présentent. Grâce à ces bonifications, on peut mieux soutenir les entreprises établies sur notre territoire, tout en renforçant le positionnement de notre ville en tant que lieu d'accueil pour de nouvelles entités, dans un contexte où l'économie a été fragilisée par la pandémie. Nos programmes et incitatifs s'ajoutent à la qualité de l'accompagnement que l'on offre à nos promoteurs pour faire de notre ville un milieu d'affaires distinctif et attractif. »*

- Pascal Cloutier

- 30 -

Sources : Christine Sauvageau  
Conseillère en communication et relation avec le milieu  
418 276-0160, poste 2071 ou 418 218-0522  
[communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca)

Isabelle Simard  
Directrice au développement économique  
418 879-4058  
[isimard@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:isimard@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca)